

Réf. : CDG-INFO2012-14/CDE

Personnes à contacter : Christine DEUDON et Sylvie TURPAIN
Téléphone : 03.59.56.88.48/58

Date : le 31 juillet 2012

**LA SYNTHÈSE DE L'APPLICATION DE LA RÉFORME DE LA CATÉGORIE B
AUX CADRES D'EMPLOIS RELEVANT DU NOUVEL ESPACE STATUTAIRE (N.E.S.)**

Tous les statuts particuliers des cadres d'emplois relevant du nouvel espace statutaire (N.E.S.) sont aujourd'hui publiés. Compte tenu de leur parution progressive, vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif des cadres d'emplois concernés par la réforme.

Vous avez accès directement aux documents souhaités (CDG-INFO, décrets et fiches « carrières ») en cliquant sur les différents liens.

Cadres d'emplois concernés	Date d'effet	Références juridiques	CDG-INFO
Techniciens territoriaux (fusion des cadres d'emplois des techniciens supérieurs territoriaux et des contrôleurs territoriaux de travaux)	<u>01/12/2010</u>	DÉCRET N° 2010-1357 DU 09/11/2010	CDG-INFO2010-16
Chefs de service de police municipale (suppression de l'ancien cadre d'emplois des chefs de service de police municipale régi par le décret n° 2000-43 du 20/01/2000)	<u>01/05/2011</u>	DÉCRET N° 2011-444 DU 21/04/2011	CDG-INFO2011-3
Animateurs territoriaux (suppression de l'ancien cadre d'emplois des animateurs territoriaux régi par le décret n° 97-701 du 31/05/1997)	<u>01/06/2011</u>	DÉCRET N° 2011-558 DU 20/05/2011	CDG-INFO2011-5
Educateurs territoriaux des A.P.S. (suppression de l'ancien cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des A.P.S. régi par le décret n° 95-27 du 10/01/1995)	<u>01/06/2011</u>	DÉCRET N° 2011-605 DU 31/05/2011	CDG-INFO2011-7
Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques (fusion des cadres d'emplois des assistants territoriaux qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques et des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques)	<u>01/12/2011</u>	DÉCRET N° 2011-1642 DU 23/11/2011	CDG-INFO2011-11
Assistants territoriaux d'enseignement artistique (fusion des cadres d'emplois des assistants territoriaux spécialisés d'enseignement artistique et des assistants territoriaux d'enseignement artistique)	<u>01/04/2012</u>	DÉCRET N° 2012-437 DU 29/03/2012	CDG-INFO2012-6
Rédacteurs territoriaux (suppression de l'ancien cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux régi par le décret n° 95-25 du 10/01/1995)	<u>01/08/2012</u>	DÉCRET N° 2012-924 DU 30/07/2012	CDG-INFO2012-13

- Le [décret n° 2010-329 du 22 mars 2010](#) portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale (JO du 26/03/2010), ainsi que
 - Le [décret n° 2010-330 du 22 mars 2010](#) fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale (JO du 26/03/2010)
- concernent l'ensemble des cadres d'emplois relevant du nouvel espace statutaire.

A ce titre, le [CDG-INFO2010-15](#) intitulé « *La nouvelle organisation des cadres d'emplois de catégorie B dans la Fonction Publique Territoriale : création du nouvel espace statutaire et règles de classement à la nomination stagiaire* » vous présente notamment le nouvel espace statutaire (N.E.S.) ainsi que les règles de classement à la nomination stagiaire.

Une fiche « carrières » dans chaque nouveau cadre d'emplois a été également créée :

- Techniciens territoriaux,
- Chefs de service de police municipale,
- Animateurs territoriaux,
- Educateurs territoriaux des A.P.S.,
- Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques,
- Assistants territoriaux d'enseignement artistique,
- Rédacteurs territoriaux.

Une [nouvelle fiche relative à l'échelonnement indiciaire des cadres d'emplois de catégorie B relevant du nouvel espace statutaire \(N.E.S.\)](#) a été élaborée.
